

ADMISSION

Sur dossier de candidature et entretien individuel

L'entrée en formation est soumise à l'avis favorable de la commission pédagogique.

Journées de sélection à Tours (présentation de la formation et entretien individuel) - nous contacter i2a@afratapem.fr

TARIFS 2019/2020

Parcours principal - 8 modules (p.2)

- à titre individuel : 3 360€
soit 420€ par module
- en financement assisté : 4 800€
soit 600€ par module

Modules complémentaires optionnels (p.3)

- à titre individuel : 375€ par module
- en financement assisté : 500€ par module

FINANCEMENTS

Salarié(e), en libéral ou demandeur d'emploi, de nombreux organismes participent au financement des formations : OPCO, employeurs, Pôles Emploi, régions...

Devis et conseils sur simple demande auprès de notre service Financement.

Pour les demandes de prises en charge financières, nous vous invitons à faire les démarches au plus tôt (la réalisation et l'étude de dossier par les organismes étant parfois très longues - plusieurs mois).

Les personnes payant individuellement bénéficient d'un tarif préférentiel et procèdent au paiement au fur et à mesure du déroulement de la formation.

Ces enseignements ne remplacent pas les diplômes nationaux de danse, théâtre, musique, arts plastiques et autres formations axées principalement sur les apprentissages artistiques.



Ed. février 2019 - Document non contractuel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

—> **La pédagogie** s'appuie sur les compétences des participants et combine cours magistraux, études de cas, mises en situation, ateliers expérimentiels, temps d'échanges et de réflexion.
Le nombre de places est limité afin de favoriser l'apprentissage et le suivi de chacun.

—> **L'équipe pédagogique** est composée d'artistes musiciens, plasticiens, danseurs, philosophe, formateurs, art-thérapeutes, de professionnels (assistante sociale, responsables de structures culturelles)...

Direction générale : Nathalie Berthomier

Direction pédagogique : Fabrice Chardon, PhD, musicien, psychologue et art-thérapeute diplômé d'Université, responsable pédagogique de la formation.

Ingénierie et coordination de la formation : Christel Letessier-Debrune, calligraphe, formatrice, art-thérapeute diplômée d'Université.

—> Cette formation bénéficie de l'expertise et du rayonnement international de l'Afratapem.

ÉVALUATIONS

—> Les candidats sont évalués lors des mises en situation pratiques en cours et en stage. La rédaction d'un projet professionnel permet de **valider le cursus**.

—> Chaque participant, après validation de sa formation, reçoit un certificat de compétence professionnelle d'«**Intervenant Spécialisé en Atelier Artistique**» délivré par l'Afratapem.

Nota : les personnes souhaitant poursuivre leur cursus avec la formation d'art-thérapie de l'Afratapem (Titre RNCP reconnu par l'Etat – niveau II) et exploiter leurs compétences artistiques dans une visée thérapeutique et humanitaire, peuvent bénéficier d'un **accès privilégié** (après avis favorable de la commission pédagogique).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

• Dans le **secteur privé ou public** : écoles d'arts plastiques, de musique, de danse, de théâtre..., centres de formation, associations culturelles, médiathèques, établissements des secteurs éducatifs, sanitaires et du social, entreprises... Enfants, adultes, personnes âgées.

• Statuts : **salarié(e)** d'une structure d'accueil (association, collectivité locale...) ou **à son compte**.

• Intitulés des **emplois** : enseignant artistique, formateur, intervenant socio-culturel, médiateur culturel, animateur d'activités culturelles et ludiques, intervenant socio-éducatif..

Référence codes ROME : K2105 - K1206 - G1202 - K1207 - K1204 - K2111

Référence code NSF 333 : Enseignement formation : production à caractère artistique

Renseignements et inscriptions AFRATAPEM

3 rue Calmette – 37540 St-Cyr/Loire

Tél. 02 47 51 86 20

i2a@afratapem.fr

www.art-therapie-tours.net